



CURLING VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

COMMUNIQUÉ

#2020-21-007

OBJET : Mise à jour : Consignes COVID-19

Bonjour à tous. Le conseil d'administration désire vous faire part de certaines mises à jour concernant la pratique du curling en cette période de pandémie. En date d'aujourd'hui, nous demeurons en « zone orange » et je vous invite à appliquer l'ensemble des consignes recommandées pour ne pas passer en zone rouge.

1 - NOUVELLES CONSIGNES COVID-19

Aujourd'hui le premier ministre et le directeur de la Santé publique ont annoncés les balises à respecter pour la période des fêtes. Celles-ci impliquent que **le curling devra cesser ses activités le 16 décembre après les dernières parties de la journée**. Les responsables de ligues doivent donc revoir leur grille horaire en conséquence.

2 - DÉSINFECTION DES PIERRES

Sur recommandation de Curling Québec, nous avons appris que lors de la désinfection des pierres, vous devez **éviter de désinfecter la section granite de la pierre** puisque le produit hydro-alcoolisé qu'on retrouve dans les lingettes peut, à la longue, endommager le granite de la pierre. Il faut donc se limiter à la section de la poignée en plastique de la pierre.

3 - BALAYAGE

Puisqu'au curling, nous jouons maintenant une seule partie à la fois, nous convenons qu'il est possible pour l'unique balayeur, de poursuivre son balayage jusqu'à la ligne de « T », considérant qu'il est possible pour le skip de l'équipe non active de se déplacer sur la glace qui n'est pas utilisée. L'essentiel est de s'assurer de respecter la distanciation de 2 mètres.

4 - PORT DU MASQUE

Malgré que ce ne soit pas obligatoire, nous recommandons fortement que les joueurs continuent de porter le masque pendant leur partie de curling, et de se laver les mains au savon, à la salle de bain, immédiatement après leur partie.

Merci de respecter les consignes,

Jocelyn Carle, président
Pour le conseil d'administration